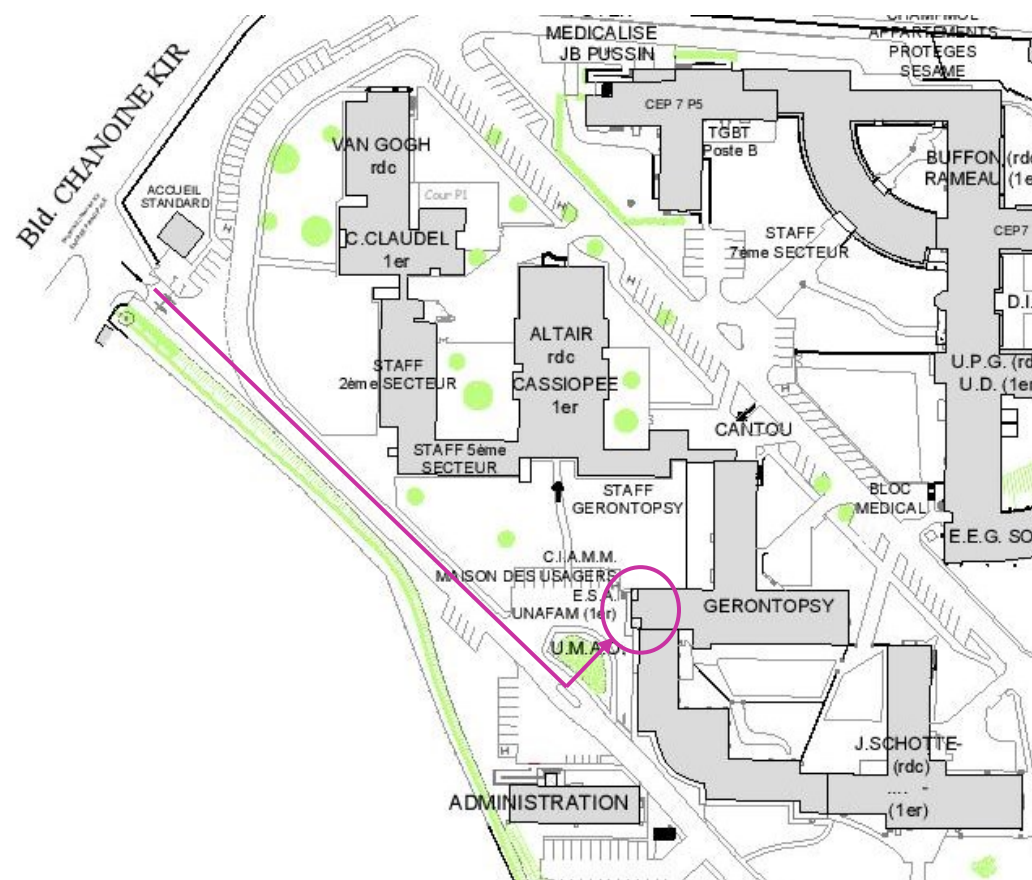



## LES PARTENARIATS


Ponctuellement ou de manière régulière, de nombreux partenariats avec les milieux culturel, sportif, ou professionnel sont privilégiés dans un esprit d'ouverture vers la cité.


## LE PLAN D'ACCES

CH : Entrée principale - 1 bd Chanoine Kir



 **En autobus** : prendre la ligne 3 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »

 **En autobus** : prendre la ligne 13 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »

 **Par le tram** : Tram T 1, direction Dijon Gare > Quetigny Centre - arrêt « Terminus Dijon Gare »

 **Par le tram** : Tram T 2, direction Valmy > Chenôve Centre - arrêt « Dijon Gare »

## CIAMM

### Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples

Le CIAMM est une structure intra-hospitalière support de soins qui utilise les médiations thérapeutiques comme actions privilégiées. Il est ouvert aux patients hospitalisés, quelque soit le mode d'hospitalisation, ainsi qu'à ceux suivis en extra-hospitalier.



**CIAMM**

1 Bd Chanoine Kir, 21000 Dijon  
Cadre de Santé : 03 80 42 49 84

**Horaires d'ouverture :**  
9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00  
du lundi au vendredi



## LES MISSIONS

- Assurer à l'ensemble des patients du Centre Hospitalier La Chartreuse un accès identique aux activités thérapeutiques,
- Aider les patients à préparer leur sortie définitive.

## LES OBJECTIFS DU SERVICE

- Favoriser l'amélioration d'un bien-être physique, mental, psychique et social dans une prise en soin globale de la personne,
- Lutter contre la chronicité et la dépendance à l'institution.

## LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- Chaque médiation a un public et des objectifs qui lui sont propres,
- Chaque activité thérapeutique est une composante de la prise en charge du patient,
- L'encadrement des activités est assuré par un professionnel de santé et deux au minimum dans les lieux extérieurs au Centre Hospitalier La Chartreuse et au gymnase.

## LES CONDITIONS D'ACCUEIL

- A la demande du patient ou sur proposition de l'équipe soignante, le médecin, praticien hospitalier de l'établissement, établit une prescription médicale pour l'activité ou les activités souhaitées,
- Les problèmes somatiques (épilepsie, asthme..) doivent être signalés au responsable,
- La tenue du participant doit être adaptée à l'activité et/ou à la météo.

## LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Les activités proposées s'articulent autour de cinq axes :

- Les activités physiques adaptées,
- Le psychocorporelle,
- L'expression,
- Les sociothérapies,
- L'insertion professionnelle.

## L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Un médecin psychiatre,
- Un cadre de santé,
- Cinq Infirmières,
- Un professeur d'Activités Physiques Adaptées.

Elle est renforcée par la participation d'autres professionnels de l'établissement en fonction des spécificités de chaque activité :

- Art-thérapeute,
- Ergothérapeute,
- Diététicienne,
- Près de 30 aides-soignants et infirmiers exerçants en intra-hospitalier.